



Acheter un vehicule associatif

Par morales

bonjour

petite question je suis la présidente d'une association caritative pour défendre,faire connaitre la maladie de ma fille ainsi que pour subvenir a ses besoins .Nous envisageons d'acquérir un véhicule plus grand et plus pratique pour l'assise de ma fille.Sachant qu'elle n'est pas en fauteuil roulant mais elle a des appareils qui prennent énormément comme place style poussette médicalisée déambulateur....Comment faire et peut on l'acheter comme véhicule associatif.Ce sera pour le trajet de tous les jours pour ma fille trajets prive comme médicaux.